

<https://daubarede.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article54>



COLLEGE Paul d'Aubarède
85 avenue Charles de Gaulle
69230 SAINT GENIS LAVAL
Tél: 04 72 39 90 07
Courriel: ce.0693287y@ac-lyon.fr

Le service santé scolaire

- Vie du collège - Pôle médico-social -



Publication date: vendredi 2 octobre 2015

Copyright © Collège Paul d'Aubarède - Tous droits réservés



Infirmière scolaire : F. Picard

PERMANENCES AU COLLÈGE :

MARDI : 8h40 à 17h40

MERCREDI : semaine 2 de 8h45 à 12h00

VENDREDI : 8h40 à 12h30

P.A.I (projet d'accueil individualisé) : mis en place à la demande des familles en cas de problème médical.
Dans le cadre du P.A.I, des aménagements d'emploi du temps peuvent être mis en place.

P.A.P. (plan d'accompagnement personnalisé) : aménagements pédagogiques à la demande des familles, ou impulsés par l'équipe pédagogique, mis en place lors d'une réunion pédagogique
. Le premier projet est rédigé par le médecin scolaire, après étude des différents bilans. La reconduction est faite par l'équipe pédagogique, avec appui technique du service médical si nécessaire.

P.P.S : projet personnel de scolarité : dossiers MDPH gérés par l'enseignant référent qui organise les E.S.S (équipes de suivi de la scolarité).

Pour les ESS, ou les Équipes pédagogiques, le Professeur Principal se charge de remplir le GEVASCO, document qui leur sera transmis si besoin par le secrétariat.